**MARCHE DE SERVICES :**

**MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT THERMIQUE**

**Réf. : 8126 – 2025**

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT : CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE

*(À compléter obligatoirement)*

***IMPORTANT : Lors du jugement des offres, la valeur technique sera appréciée au regard des précisions apportées par le candidat dans le présent Cadre de réponse technique. Le candidat complètera obligatoirement la partie « réponse » de façon synthétique et pourra, si besoin, envoyer vers tous les documents qui constituent son offre (mémoire technique, BPU, catalogues…). Toutefois, le renvoi à ces documents complémentaires ne saurait se substituer à la réponse claire apportée dans le présent Cadre de réponse. L’absence de réponse claire dans la partie réponse pourra être pénalisé.***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Libellé des sous-critères | Réponse du candidat | Renvois  (document + pages ou paragraphes) | |
| MOYENS HUMAINS GENERAUX  (A titre indicatif : ne participe pas à la valorisation de la note technique) |  |  | |
| ORGANISATIONS HUMAINES – 15% | | | |
| EQUIPE / INTERLOCUTEUR UNIQUE : Le soumissionnaire décrit l’équipe qui sera l’interface du pouvoir adjudicateur pour assurer un suivi du marché sur les différents aspects (technique, administratif, financier…).  Le soumissionnaire désigne un interlocuteur unique qui coordonnera l’ensemble du marché qui sera l’interlocuteur privilégié du pouvoir adjudicateur. |  |  | |
| Le soumissionnaire décrit l’organisation humaine qu’il propose pour répondre aux besoins du marché, notamment la qualification du personnel affecté au marché, les délais d’intervention et le service après-vente. |  |  | |
| ORGANISATION TECHNIQUE – 30% | | | |
| Le soumissionnaire décrit l’organisation technique qu’il propose pour répondre aux besoins du marché, notamment le programme et planning d’exécution des prestations de maintenance préventive, les modalités d’intervention de la maintenance curative et palliative, les matériaux et fournitures utilisés, le stock et la gestion des pièces détachées et les conditions de garanties sur les pièces installées.  Le soumissionnaire décrit les moyens mis en œuvre pour assurer le respect des délais d’intervention prévu par le marché et sa mise en œuvre d’une permanence téléphonique.  Le soumissionnaire décrit précisément les modalités de suivi et outils de gestion de la maintenance (GMAO). |  | |  |
| LA PRISE EN COMPTE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX – 15% | | | |
| Le soumissionnaire décrit sa prise en compte des impacts environnementaux pour répondre aux besoins du marché, notamment la capacité à optimiser les économies d’énergie des installations, ses transports et à proposer des équipements et pièces détachées durables. |  |  | |

Seront annexées au présent document :

* exemple d’état des lieux des installations,
* exemple de compte rendu d’intervention de maintenance préventive
* exemple de compte rendu d’intervention de maintenance corrective
* exemple de planning des interventions programmées